

GAL des Plaines de l'Escaut

Programmation LEADER 2023-2027

Formulaire pour introduire son pré-projet.

Toutes les rubriques doivent être impérativement complétées,
faute de quoi votre proposition ne pourra pas être examinée.

Les infos pour vous identifier.

Ces informations ne seront utilisées que pour gérer cet appel à pré-projets.

## **Votre adresse courriel de contact**

Cette adresse mail sera le mail de référence pour le pré-projet et servira à vous contacter.

 @ .

## **La personne de contact pour le pré-projet.**

Nom : Prénom :

## **Qui êtes-vous ?**

Vous êtes une association constituée, un groupe d'habitants ? Ou une structure privée ou publique agissant sur le territoire du GAL ? Laquelle ?

Le pré-projet

La description de votre pré-projet doit permettre au GAL d'en apprécier suffisamment la teneur. Il fera l'objet d'une évaluation. Si plusieurs pré-projets convergent, il est possible que le GAL puisse regrouper plusieurs pré-projet pour constituer une fiche projet.

## **Le titre de votre pré-projet ?**

**titre**

## **Le contexte de votre pré-projet ? \***

Quelle est la problématique est concernée ? Quels besoin(s) vous avez identifié ? Quels leviers ou quels freins à sa réalisation. Qui seront les bénéficiaires de votre pré-projet ? ... (max une page +/-3500 caractères taille 11)

## **La description de votre projet.**

Quels axes de travail pour organiser votre projet ? Quelles actions / tâches concrètes seront mises en œuvre ? Quel planning (estimation) ? (max 1 page +/- 3500 caractères taille 11)

## **Les résultats attendus de votre projet ?**

Votre projet se déroule avec succès, quels en sont les résultats ? (Réalisations, améliorations, ...) (max 1/2 page +/- 1750 caractères)

## **Liens avec la Stratégie du GAL**

Quel(s) enjeu(x) et objectif(s) de la Stratégie de développement local votre projet rencontre-t-il ? (max 1/2 page +/- 1750 caractères). L’ensemble des enjeux et objectifs sont repris dans le document «GAL Enjeux et objectifs SDL 2023-2027 » téléchargeable.

## **Vous envisagez un partenariat ?**

Votre association / structure s'est associée à d'autres pour proposer ce projet ?

* Oui
* Non

## **Si oui, avec qui ?**

## **Estimation du coût de votre projet.**

Quels est le personnel nécessaire à la réalisation des actions et son coût ?

Un poste frais liés au personnel représentant 14 % des frais de personnel est automatiquement pris en compte.

Quels frais d'actions sont nécessaires (matériaux, sous-traitance de travaux et prestations de services, formations, ...)

Quels frais de promotion / communication ? (flyers, vidéos, ...)

Avez-vous besoins de consultance ? (études, avis spécialisé, …)

Quels investissements ? (NB : l'éligibilité des investissements est réduite pour le projets LEADER, renseignez-vous au besoin auprès du Coordinateur).

|  |  |
| --- | --- |
| Personnel-- |  |
| Frais liés au personnel (14 %) |  |
| Frais d’action- |  |
| Promotion / communication-- |  |
| Consultance- |  |
| Investissements- |  |
| TOTAL |  |

Pour chaque poste, indiquez brièvement la nature des frais.

Le budget ne doit pas être « juste au cent près » mais refléter cependant la réalité des dépenses qui seront nécessaires au projet.

Encore quelques infos :

## Date de rédaction de ce formulaire.

## Nom et prénom du déposant.

## Signature.

Le Règlement complet encadrant la procédure de l’appel à pré-projets est téléchargeable sur le site. Vous y trouverez les critères d’évaluation des pré-projets. Soyez-y attentifs en rédigeant votre pré-projet. Les formulaires doivent être transmis pour le 28 février 2023 à minuit au plus tard.

Besoin d’informations complémentaires :

Pierre Delcambre, Coordinateur du GAL 069 77 98 70 - gal@pnpe.be



